DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

VILLE
DE
CHATILLON-EN-BAZOIS
58110

Tél. : 03 86 84 14 76
Fax : 03 86 84 11 43

La Lettre d'Information Municipale

Octobre 2022 *N° 07*

L'urgence climatique est déclarée à la quasi-unanimité lors du Conseil Municipal du 13 septembre

Au-delà du symbole, cela signifie que les élus placeront le reste de leur mandat en orientant ses actions en faveur de la transition écologique.

Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- Préserver la ressource en eau
- Réduire les consommations en énergie (bâtiments publics, éclairage public)
- Soutenir la biodiversité (tonte raisonnée, préservation des sols, développement du compostage)
- Poursuivre le Plan Alimentaire Territorial (P.A.T)

Les actions indispensables :

- Sensibilisation, formation pour les élus et les administrés
- Création d'un collectif d'éco-citoyens, pour ensemble, élaborer le plan d'action et participer à sa mise en œuvre.

La lutte contre le réchauffement climatique implique de tels changements dans nos modes de vie qu'il est impossible de réaliser cette transition sans l'adhésion du plus grand nombre et une forte mobilisation des élus.

Transformons ensemble notre territoire pour les générations futures

- **Je soutiens l'engagement de la commune**
- **Je veux participer**
- **J'ai des idées et des propositions**

J'ACCEPTE DE REJOINDRE

LE GROUPE ECO-CITOYEN

JE M'INSCRIS AU 03 86 84 14 76

Mesure n° 1 :

Réduction des horaires de l'éclairage public

Dès le passage à l'heure d'hiver, le dernier dimanche d'octobre, l'éclairage public de la commune fonctionnera de 6 h à 22 h 30 sur tout le territoire de la commune.

Dès la réception définitive du chantier, l'éclairage du chemin piétonnier s'arrêtera ½ heure après la fermeture du magasin Bil.

INPS – Ne pas jeter sur la voie publique

Petites villes de demain

POINT SUR LES PROJETS

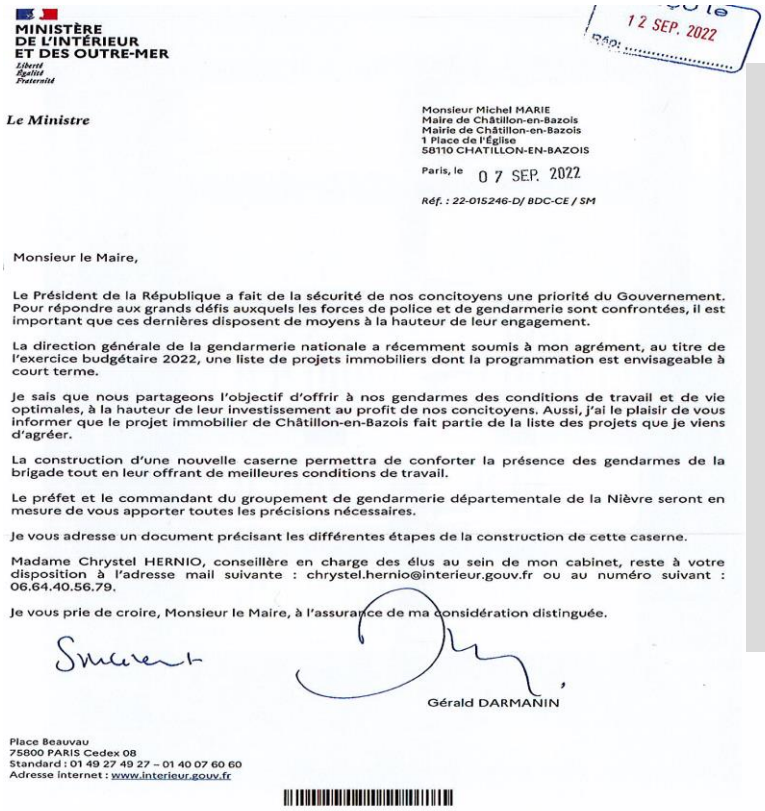

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

12 SEP. 2022

Le Ministre

Monsieur Michel MARIE
Maire de Châtillon-en-Bazois
Mairie de Châtillon-en-Bazois
1 Place de l'Église
58110 CHATILLON-EN-BAZOIS

Paris, le 07 SEP. 2022

Réf. : 22-015246-D/ BDC-CE / SM

Monsieur le Maire,

Le Président de la République a fait de la sécurité de nos concitoyens une priorité du Gouvernement. Pour répondre aux grands défis auxquels les forces de police et de gendarmerie sont confrontées, il est important que ces dernières disposent de moyens à la hauteur de leur engagement.

La direction générale de la gendarmerie nationale a récemment soumis à mon agrément, au titre de l'exercice budgétaire 2022, une liste de projets immobiliers dont la programmation est envisageable à court terme.

Je sais que nous partageons l'objectif d'offrir à nos gendarmes des conditions de travail et de vie optimales, à la hauteur de leur investissement au profit de nos concitoyens. Aussi, j'ai le plaisir de vous informer que le projet immobilier de Châtillon-en-Bazois fait partie de la liste des projets que je viens d'agréer.

La construction d'une nouvelle caserne permettra de conforter la présence des gendarmes de la brigade tout en leur offrant de meilleures conditions de travail.

Le préfet et le commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Nièvre seront en mesure de vous apporter toutes les précisions nécessaires.

Je vous adresse un document précisant les différentes étapes de la construction de cette caserne.

Madame Chrystel HERNIO, conseillère en charge des élus au sein de mon cabinet, reste à votre disposition à l'adresse mail suivante : chrystel.hernio@interieur.gouv.fr ou au numéro suivant : 06.64.40.56.79.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Gérald DARMANIN

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GENDARMERIE

Le projet immobilier de Châtillon-en-Bazois est agréé par le ministère de l'Intérieur.

Rappelons que cette construction sera mieux adaptée aux enjeux locaux de sécurité. Elle assurera aux gendarmes de meilleures conditions de travail et un confort à leurs familles.

La construction est prévue en bas du lotissement du Champ Lauron II.

L'ETAT VALIDE L'OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT A BUT D'EMPLOI (EBE) SUR LE TERRITOIRE DE MOULINS-ENGILBERT ET CHÂTILLON-EN-BAZOIS

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Le comité local de l'opération Territoire Zéro Chômeur du bassin de vie de Moulins-Engilbert a été créé en mai 2019.

Les communes de Châtillon-en-Bazois, Brinay et Tamnay-en-Bazois ont souhaité rejoindre le Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée du bassin de vie de Moulins-Engilbert, composé, au départ, des communes de Maux, Limanton, Villapourçon, Vandenesse, Saint-Honoré-les-Bains, Sermages et Moulins-Engilbert.

Cette validation va permettre de rendre opérationnelles, très rapidement, toutes les activités ciblées comme utiles à la vie de notre territoire et à l'emploi de chômeurs de longue durée.

Pour tous renseignements, contacter le : 07 86 38 41 54

PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS

- ✓ **Le dossier final de rénovation a été présenté à tous les financeurs.**
- ✓ **A ce jour, la commune percevrait une aide publique à la hauteur de 63,99%.**
- ✓ **Pour ne pas mettre en péril l'équilibre budgétaire du projet, la recherche d'une aide complémentaire est à l'étude.**

POINT SUR LES PROJETS

Suite.....

REHABILITATION DE L'ANCIEN MAXI MARCHE : POUR QUEL PROJET ?

Une convention a été signée entre la commune de Châtillon-en-Bazois et l'Etablissement Public Foncier « Doubs Bourgogne Franche Comté » pour l'acquisition du bâtiment : 650 m² à rénover et à aménager

- ✓ **Redynamiser et animer la place Pierre Saury ?**
- ✓ **Offrir plus d'espaces aux clubs sportifs ?**
- ✓ **Accueillir des activités associatives et commerciales ?**

LA CONCERTATION EST LANCEE

POUR UN ESPACE « COEUR DE VIE »

SOCIETE HABELLIS :

DEMOLITION DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX AU QUARTIER DES ECOLES

Par lettre en date du 19 juillet 2022, la commune est informée par la société Habellis de la démolition de deux immeubles situés quartier des Vignes.

En réponse, M. le Maire, au nom de la commune, fait savoir qu'il ne peut s'opposer à cette démolition. Certes, ce mode d'habitat ne correspond peut-être plus aux attentes des locataires.

Toutefois, il déplore que la société n'ait pas su répondre aux besoins exprimés sur la commune. Les personnes en attente de logements ont dû chercher à se loger ailleurs.

Le manque de concertation est dommageable pour le développement de Châtillon-en-Bazois.

VILLAGE D'ENFANTS PIERRE ET PAULE SAURY : INAUGURATION DE CINQ BATIMENTS RENOVES

Extrait du discours prononcé par la représentante de la mairie lors de l'inauguration le 29 septembre 2022 :

« ...Ce site que vous allez visiter a une histoire hors du commun, étonnante et exceptionnelle. Crée en 1973, cette réalisation est issue d'une volonté commune :

- *Celle d'un homme, Pierre SAURY, conseiller général, très attaché au territoire,*
- *D'une association locale qui aujourd'hui doit encore être saluée pour la qualité de son engagement et son volontarisme*
- *Celle du conseil municipal de l'époque qui avait une véritable volonté du développer notre commune.*

Ce village d'enfants a peu à peu pris sa place dans la commune et participé à son essor : arrivée de nouveaux résidents, construction des écoles, développement des associations sportives et culturelles, augmentation de l'activité économique.
1973.....2022, une longue période d'activité durant laquelle des générations d'enfants se sont succédées, ont appris à vivre ensemble, à se construire, devenir adulte puis voler de leur propres ailes.

La réhabilitation des pavillons était devenue nécessaire pour poursuivre l'accueil des enfants et des personnels dans de bonnes conditions. Avec cette rénovation, le Village d'Enfants va poursuivre sa mission en matière de protection de l'enfance. Les conditions semblent ainsi réunies pour qu'enfants et éducateurs évoluent dans un environnement propice à l'épanouissement et au bien-être de chacun... »

OCTOBRE ROSE

Mois de la prévention

contre le cancer du sein

Une belle journée sur le Bazois que ce 8 octobre : sportive, solidaire, généreuse et festive.

Le Bazois réuni autour d'une noble cause : sensibiliser au dépistage du cancer du sein

Merci à tous les participants, petits et grands, cyclistes, coureurs et marcheurs.

Merci aux associations pour leur engagement (Village d'Enfants Pierreet Paule Saury et groupe SOS, Bazois Animation, Judo club, le club de Tir, le Gardon du Bazois, Morvan Oxygène, les Traînes Savattes, La Jeune Garde Sportive, le gérant du camping...).

Merci aux généreux donateurs. Un premier chèque a été remis à Foutu cancer 58. A ce jour, les montants collectés s'élèvent à 2 700€.

COMMENT MAINTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITE A CHATILLON-EN-BAZOIS ?

Quel impact de la crise sur notre commerce ?

ENQUETE SHOPPING .com

Tel était l'objet de l'étude initiée par la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan.

Pour notre commune, 81 habitants et usagers et 20 commerçants ont répondu à l'enquête digitale.

L'étude est riche des observations de notre territoire (évolution de la démographie, caractéristique sociologique, commerces environnants, modes de consommation, les achats par internet, situation et évolution des commerces...)

Des atouts : 39 commerces et services en activité, dont 24 en centre bourg, une diversité commerciale réelle, un axe traversant très fréquenté...

Des faiblesses : forte dispersion des commerces et services, forte rupture de linéaire, forte insatisfaction sur l'offre par méconnaissance de l'existant, « invisibilité numérique », mauvais entretien des locaux inactifs....

Enjeux et pistes d'action : Valoriser la réalité de l'offre commerciale et de services, inciter les exploitants et les propriétaires à qualifier les façades commerciales, repositionner le marché hebdomadaire sur la place de la mairie, renforcer l'accompagnement de nouvelles installations....

la Guinguette B.Y.O.

La Guinguette change de gérant : M. Bidaud

- **Ouverture à compter d'Octobre :**
  - ✓ **Mardi à samedi de 10 h à 14 h**
  - **et de 19 h à 22 h**
  - ✓ **Dimanche de 10 h à 14 h**

MARCHE DE NOËL

16 DECEMBRE

A PARTIR DE 18 HEURES

BUDGET PARTICIPATIF DE LA NIEVRE

DEUX PROJETS POUR NOTRE COMMUNE A SOUTENIR :

- **N°8 - Aménagement d'un espace sous les tilleuls au pôle culturel rue Adrien Laurent**
- **N°9 – Création d'une école de tir sportif à Châtillon-en-Bazois**

VOTEZ EN MAIRIE

OU EN LIGNE SUR : WWW.BUDGETPARTICIPATIFNIVERNAIS.FR